



DECRET D/2023/ .0015 /PRG/CNRD/SGG
PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES DE
L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,

- Vu** la Charte de la Transition ;
- Vu** la Loi L/2018/025/AN du 03 Juillet 2018 portant Organisation générale de l'Administration Publique ;
- Vu** l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre 2021 portant prorogation des Lois Nationales, des Conventions, Traités et Accords internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;
- Vu** le Décret D/2022/0064/PRG/CNRD/SGG du 27 janvier 2022 portant attributions et organisation du ministère du Budget ;
- Vu** le Décret D/2022/387/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2022/548/PRG/CNRD/SGG du 18 novembre 2022 portant Structure du Gouvernement de la Transition ;
- Vu** le Décret D/2022/549/PRG/CNRD/SGG du 18 novembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement de la Transition ;
- Vu** le Décret D/2022/577/PRG/CNRD/SGG du 11 décembre 2022 portant attributions et organisation du ministère des Infrastructures et des Travaux Publics ;
- Vu** le Communiqué N° 01 du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) du 05 septembre 2021 portant prise effective du pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;



DECRETE :

Article 1^{er} : Les hauts cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. **Secrétaire General du Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics :** Monsieur **Ibrahima CAMARA**, précédemment Conseiller principal au Ministère de l'urbanisme de l'Habitat, et de l'Aménagement du Territoire ;
2. **Secrétaire General du Ministère du Budget :** Monsieur **Thierno Amadou BAH** précédemment Spécialiste des finances publiques au Bureau de l'UNICEF.

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 17 JAN 2023



Colonel Mamadi DOUMBOUYA

